

de la mise au point et du perfectionnement du matériel. Du reste, la différence entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée n'existe pas tant dans les méthodes employées que dans les résultats à obtenir. Les chercheurs doivent être choisis pour l'intérêt qu'ils portent au domaine de l'énergie.

3.5.2 Laboratoire d'essais

Comme le service public n'est pas une entreprise produisant des biens de consommation, il sera nécessaire pour elle de travailler en étroite collaboration avec les fabricants. Son réseau électrique permet de construire un laboratoire avec la puissance nécessaire à la vérification de prototypes ou de produits. Ce banc d'essais de puissance, associé au laboratoire de haute-tension permettra au Canada de participer à l'établissement des normes dans les domaines de l'appareillage et du transport de l'énergie électrique. Le personnel d'un centre d'essais est constitué d'ingénieurs spécialisés, assistés d'agents techniques dans les mesures d'une technique particulière. On doit également permettre dans un but formateur l'accès du centre aux employés des fabricants ainsi que les échanges de vues entre le chercheur, l'ingénieur de projet ou l'ingénieur d'exploitation d'une même spécialité.

Pour résumer, l'Hydro-Québec considère que son action dans la recherche doit être limitée aux recherches appliquées, à la mise au point, au perfectionnement et aux essais.